

Séance du 7 octobre 2022

L'an deux mille vingt-deux, le 7 octobre à 19 heures, le Conseil Municipal de la Commune de SAUVAGNON, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur PEYROULET Bernard, Maire

Présents : Mmes et MM ALLANOT, BAREILLE, BERGE, CAMPOS, CAPDEVILLE, CAYRON, CHAPOTHIN, DOUARD, GELIZE, HUSTET, LACROIX, LAFFAILLE, LALANNE, LANDRIEU, LAPLACE-NOBLE, LENOIR, MALABAT, PEYROULET, SENTAURENS, TADDEI, VIRLOGEUX

Absent ayant donné procuration : M. REIMANN (M. CAYRON)

Absent excusé : M. PROVENCE

Secrétaire de séance : M. CAYRON.

Objet : Personnel – Modification Temps de travail ATSEM

Le Maire expose au Conseil Municipal la nécessité de modifier la durée hebdomadaire d'un emploi permanent d'ATSEM Principal 1^{ère} classe à temps non complet à la demande de l'agent.

Après avis favorable du Comité Technique Intercommunal rendu le 15 Septembre 2022 :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- DECIDE

* la suppression, à compter du 1^{er} octobre 2022 : d'un emploi permanent d'ATSEM Principal 1^{ère} classe à temps non complet (30 heures hebdomadaires)

* la création, à compter du 1^{er} octobre 2022 : d'un emploi permanent d'ATSEM Principal 1^{ère} classe à temps non complet (27 heures hebdomadaires)

Ainsi délibéré les jour mois et an que dessus.

Pour copie conforme certifié exact.

Le secrétaire de séance

Le Maire,



Bernard PEYROULET

NOMBRE DE MEMBRES		
Exercice	Présents	Votants
23	21	22
CONVOCACTION		
Date :	3/10/2022	
Affichage :	3/10/2022	